

La République du Centre, 10 mars 2012

CONSEILS DE QUARTIER ■ Le sénateur socialiste veut rendre à César...

« Tout n'a pas commencé en 2001 ! »

Jean-Pierre Sueur n'est plus maire d'Orléans. Mais pas question de se désintéresser de la ville. Hier, il reste « passionné ».

D'où sa volonté de réagir après la parution, dans nos colonnes, d'un article consacré aux dix ans des conseils de quartiers, rendus obligatoires par la loi Vaillant de février 2002 (lire notre édition d'hier). Pour lui, à Orléans, « tout n'a pas commencé en 2001, avec l'élection de

Serge Grouard ! Les premiers conseils ont été créés sous la mandature de Jacques Douffiauges (*). Ensuite, quand je suis devenu maire en 1989, j'ai amélioré le système, en créant des conseils dans les douze quartiers de la ville. Ils rassemblaient tous les élus du quartier, avec des représentants des forces vives, comme les commerçants, les parents d'élèves, les sportifs, parfois même

les locataires, et de nombreuses associations. » Selon le sénateur du Loiret, « cela donnait des conseils très vivants, très représentatifs et très actifs. Pour prendre le cas de La Source, il y avait parfois près de 50 personnes ». Et Jean-Pierre Sueur de dénoncer le changement initié par ses successeurs : « Aujourd'hui, les élus du quartier siègent avec des personnes qu'ils désignent eux-mêmes, d'où un indé-

visible caractère politique. De plus, l'exclusion des forces vives ne motive plus vraiment les volontaires à participer. Enfin, je trouve dommage que les conseillers généraux ne soient pas invités. Ils sont pourtant les représentants de ces quartiers. » ■

Mathieu Perréaud

(* Jacques Douffiauges (UDF-PR) est devenu maire d'Orléans en 1989. Il remplace alors Gaston Galloux, décédé deux ans après son élection. Élu en 1983, il démissionnera en 1988.